

Publié sur Ouest-France le 06/12/2017

Une importance internationale pour la zone Natura 2000

Porté par l'Association pour le développement du bassin-versant de la baie de Bourgneuf (ADBVB), le comité de pilotage Natura 2000 a tenu son assemblée générale le 1^{er} décembre. Son périmètre concerné par Natura 2000 recouvre le Marais breton, la baie de Bourgneuf, l'île de Noirmoutier et la forêt de Monts, depuis 2003.

Cette année 2017 a été marquée par la reprise des contrats Natura 2000 mais aussi par la labellisation Ramsar qui permet au site de faire partie du plus grand réseau mondial de sites naturels emblématiques. En revanche, les responsables syndicaux présents et le représentant de la chambre d'agriculture ont fait remarquer le retard des subventions liées aux contrats mesures agro-environnementales et climatiques (Maec). « **Depuis 2015, les subventions liées à ces contrats n'ont pas été versées par l'État alors que sur le terrain, les termes du contrat ont été respectés par les agriculteurs, explique Christophe Fauré, délégué FNSEA. Les fauches tardives liées à ces obligations entraînent une perte de la qualité et de la quantité de fourrage et obligent certains éleveurs à acheter des granulés pour nourrir le cheptel. Le comble, est que ces granulés viennent d'Outre-Atlantique.** »

Jean-Luc Menuet, président du syndicat mixte des marais de Beauvoir et Saint-Jean regrette que « **les contrats Maec ne soient plus accompagnés de l'obligation d'entretenir les étiers.** »

Cinq nouvelles demandes de financement ont été effectuées pour le nettoyage des plages à Notre-Dame-de-Riez, Barbâtre, Noirmoutier-en-l'Île, Saint-Hilaire-de-Riez et Les Moutiers-en-Retz. L'ensemble des contrats 2017 couvre 130 hectares. Des actions de communications ont été mises en place avec quatorze panneaux d'information sur la pêche à pied et la biodiversité de l'estran.



Les acteurs se sont félicités de la labellisation Ramsar de la zone, qui donne un éclat international à la zone Natura 200. |